

Initiative PDC sur la famille: favoritisme et sectarisme

OPINION

L'initiative du PDC «Pour le couple et la famille – Non à la pénalisation du mariage», sur laquelle nous voterons le 28 février, soulève un problème bien réel: les couples ayant contracté une union peuvent effectivement être désavantagés fiscalement par rapport aux couples vivant en concubinage. C'est vrai! L'initiative pose toutefois deux problèmes.

Premièrement, l'initiative ferme la porte à l'imposition individuelle, qui représente pourtant la seule façon de traiter équitablement toutes les formes de couples et d'accorder la place qu'il mérite au principe de la capacité économique. L'imposition individuelle aurait des effets positifs sur le plan économique, car elle élimine les barrières qui entravent la participation au marché du travail du conjoint apportant un deuxième salaire au ménage. A l'heure où, après la votation du 9 février 2014, on appelle les femmes à la rescousse, l'imposition individuelle ne peut que les encourager à exercer une activité professionnelle et leur permettrait de constituer leur propre capital d'assurances sociales, par exemple un deuxième pilier.

Deuxièmement, l'initiative introduit subrepticement dans la Constitution une définition du mariage comme étant l'union durable, réglementée par la loi, d'un homme et d'une femme, soit une définition qui exclut clairement l'union entre deux personnes du même sexe.

L'introduction de cette définition, qui

discrimine des centaines de milliers de couples dans notre pays, est absolument inacceptable. En excluant de fait toute ouverture du mariage aux couples de personnes de même sexe, l'initiative porte par ailleurs atteinte à la notion constitutionnelle de l'égalité.

Elle compromet également de futures étapes d'ouverture en matière de politique sociale et familiale. Le Conseil fédéral, dans son rapport suite à mon postulat sur la politique familiale, constate que le modèle classique du

L'initiative du PDC sur la famille exclut clairement l'union entre deux personnes du même sexe

mariage a été remplacé par «un modèle partenarial mettant l'accent sur l'intimité et l'individualité de l'un et de l'autre». De nouvelles formes de communauté apparaissent, concubinage avec enfants, familles monoparentales ou familles recomposées, couples homosexuels en partenariat enregistré ou en concubinage, familles arc-en-ciel.

Malgré cela, le PDC, qui prétend pourtant être le parti de la famille, veut fixer dans la Constitution une seule définition du mariage, excluant de facto de cette institution tous les autres modèles

amoureux ou familiaux. Il est absurde de vouloir imposer un modèle fixe du mariage sur le long terme, alors que la réalité des pratiques évolue et que les réalités des couples sont si nombreuses et diversifiées.

Par ailleurs, les désavantages fiscaux des couples mariés ont été efficacement éliminés dans la plupart des cantons. Aujourd'hui, la «pénalisation du mariage» ne concerne plus qu'environ 8000 couples, à revenus plutôt élevés et couples de retraités ayant des revenus de plus 50000 francs, qui continuent à payer un impôt fédéral plus élevé que les concubins. L'initiative causerait chaque année des pertes fiscales de 1,9 milliard de francs pour la Confédération et de 390 millions pour les cantons et les communes. Des pertes qui, vu la situation financière tendue, devraient être compensées.

Cette initiative, ne respectant pas l'unité de matière, est contraire au droit. Elle favorise les classes aisées de la population et elle manque de respect à d'autres formes de mariage. ■

MANUEL TORNARE
CONSEILLER NATIONAL PS
GENEVOIS



Jeune Afrique? Vraiment?

OPINION

Incontestablement, l'Afrique est jeune et le sera toujours plus. Un milliard d'habitants maintenant, qui seront deux milliards dans une génération. L'âge moyen? Moins de 20 ans! Le taux de fécondité est estimé à 4,7 enfants par femme, contre une moyenne mondiale de 2,5. Mais ce qui frappe, c'est que le continent est bien plus que les autres dominé par des vieillards qui s'accrochent au pouvoir et/ou ont mis en place un système dynastique.

2017 verra une quinzaine d'élections très relativement démocratiques. En faisant un petit tour d'horizon, qu'est-ce qui nous frappe? Tout est joué! C'est assez édifiant. Ce qui ne veut pas dire que les chefs sont nécessairement mauvais et que les opposants feraient mieux.

Au Gabon, Omar Bongo a régné quarante-deux ans! Et c'est son fils qui lui succède en 2009. Ali Bongo Ondimba a aujourd'hui 50 ans. Sept ans de pouvoir. Le prix du pétrole, qui reste la ressource principale, au plancher. C'est encore plus problématique que la transmission du pouvoir de père en fils...

Au Congo-Brazzaville, Denis Sassou-Nguesso, 72 ans, est déjà président depuis trente-deux ans, à part une interruption de cinq ans. Comme nombre de ses confrères, il a fait changer la Constitution pour se représenter à l'élection présidentielle.

A Djibouti, Ismaïl Omar Guelleh est aujourd'hui en place depuis dix-sept ans, après avoir promis qu'il ne se représenterait pas. Mais le président a là aussi fait changer la loi en sa faveur.

Quant au Congo-Kinshasa, 75 millions d'habitants, il est aussi «victime» d'une dynastie. Laurent-Désiré Kabila a tenu le pays de 1997 à 2001 avant de se faire assassiner. Son fils, Joseph, a été élu en 2006, et il brigue sans risque un troisième mandat, malgré la Constitution...

Au Tchad, Idriss Déby Itno préside à N'Djamena depuis vingt-cinq ans! Cinq mandats.

En Guinée équatoriale, ancienne colonie espagnole, à cheval sur une île et une portion de continent, le patron Teodoro

Obiang Nguema Mbasogo est là depuis trente-six ans. Dans ce pays, de moins d'un million d'habitants, son fils, Mangué, est déjà désigné comme héritier du pouvoir. Au crédit de Teodoro, avoir remplacé son oncle, Francisco Macias Nguema, dictateur de 1968 à 1979 avec un régime encore plus despotique.

En Ouganda, Yoweri Museveni est le boss depuis trente ans, après avoir pris le pouvoir par les armes. Et lui aussi a

Le continent africain est dominé par des vieillards qui s'accrochent au pouvoir et/ou ont mis en place un système dynastique

changé la Constitution en sa faveur.

En Gambie, Yahya Jammeh règne depuis vingt-deux ans. Il a quitté le Commonwealth et instauré l'arabe comme langue officielle. Le 4e pays le plus pauvre du monde est devenu une république islamique...

A Luanda, le président angolais José Eduardo dos Santos, 73 ans, est le maître depuis trente-sept ans. Sa fortune a fait de sa fille, Isabel dos Santos, Russo-Angolaise, le premier investisseur au Portugal...

L'Algérie, dont le budget est assuré par le pétrole à 97%, est au bord de l'asphyxie financière. Le chômage des jeunes atteint des niveaux record. Les impayés se multiplient et Abdelaziz Bouteflika, impotent, 72 ans, au pouvoir depuis dix-sept ans, fait des concessions aux islamistes, qui de l'intérieur et de l'extérieur se préparent à l'offensive. Et il se trouve en mauvais termes avec l'armée!

De son côté, Paul Kagame tient fermement les rênes depuis seize ans au Rwanda et, en novembre 2015, il a fait voter une modification constitution-

nelle qui lui permet de se présenter à l'élection présidentielle de 2017.

Au Togo, Faure Gnassingbé a finalement repris le pays tenu par son père Eyadema pendant trente-huit ans. Il est en fonction depuis 2005.

La palme de la longévité et surtout de l'inefficacité revient à Robert Mugabe, 91 ans, qui gouverne désastreusement le Zimbabwe depuis 1987, soit depuis vingt-neuf ans. L'inflation du pays ressemble à celle de l'Allemagne des années 1930. Au début de 2015, le dollar zimbabwéen est toujours inutilisé, au profit de multiples monnaies, principalement le dollar américain et le rand sud-africain.

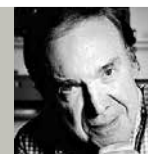
En Erythrée, Issayas Afewerki a gagné la guerre de l'indépendance contre l'Éthiopie, malgré une population dix fois moins importante. Il tient le pays depuis vingt-deux années. On compare son pays à la Corée du Nord. Ayant visité les deux nations, je peux témoigner que la situation est pire encore dans de nombreux autres pays, par exemple le Soudan, le nord du Congo, la Centrafrique, le Burundi, etc.

Les roitelets du Swaziland Mswati III et Letsie III sont là respectivement depuis trente et vingt ans!

Au Maroc, Mohamed VI a le pouvoir économique et théocratique depuis dix-sept ans, après son père, Hassan II, qui a gouverné trente-huit ans. Un parlement islamisant. Et de très lourdes menaces d'attentats.

Ajoutons que, bien heureusement, quelques Etats africains sont plutôt bien gérés, avec des personnalités remarquables comme, par exemple, le Ghanéen John Dramani Mahama ou l'Ivoirien Alassane Ouattara. ■

PIERRE-MARCEL FAVRE
ÉDITEUR



La faim dans le monde mérite mieux

ALEXANDRE DE SENARCLENS, PRÉSIDENT DU PLR GENÈVE

La faim dans le monde mérite une bien meilleure réponse que celle apportée par les Jeunes socialistes avec leur initiative contre la spéculation sur les denrées alimentaires.

Lutter contre la faim dans le monde, c'est un des principaux défis mondiaux. Et la Suisse, dans ce domaine, n'a pas à rougir: plusieurs millions de francs sont investis chaque année dans des projets de développement et de coopération.

Ces instruments ont fait leurs preuves et les acteurs humanitaires sur le terrain s'accordent à dire qu'ils sont efficaces. Bien plus que les propositions démagogiques qui sont formulées sous nos latitudes par les Jeunes socialistes.

Le 28 février prochain, nous serons en effet amenés à voter sur leur dernière initiative qui vise à interdire les transactions financières sur les denrées alimentaires. Ses initiateurs pensent ainsi avoir trouvé la pierre philosophale pour lutter contre un des principaux défis de l'humanité. Pour mettre un terme à la faim dans le monde, il suffit que la

Suisse interdise sur son territoire tout recours aux instruments financiers en relation avec les matières premières agricoles ou les denrées alimentaires par les banques, les caisses de pension ou d'autres investisseurs. C'est d'une telle simplicité qu'on peine à comprendre pourquoi on n'y a pas pensé avant...

Réduire ce défi à une simple initiative et croire qu'interdire toute activité financière en Suisse permettra de résoudre ce grave problème est totalement démagogique, inefficace et contre-productif. Démagogique, car sous une apparence de «bonne volonté», les Jeunes socialistes veulent drastiquement restreindre la liberté économique des entreprises du négoce, des industries agroalimentaires et de la place financière. Inefficace, car, en réalité, il n'y a pas de bourse pour les matières premières agricoles en Suisse et que, par conséquent, les acteurs qui sont aujourd'hui installés en Suisse – permettant au passage l'existence de plus de 25000 emplois indirects selon la Swiss Trading and Shipping Association – iraient tout simplement ailleurs. Et contre-productif, car en réalité, tant les producteurs que les négociants ont besoin de couverture financière pour pouvoir se prémunir des risques liés à une mauvaise récolte, aux aléas météorologiques ou aux tensions géopolitiques dans les pays où ces denrées alimentaires sont produites.

Il n'est, par ailleurs, pas inutile de rappeler que de nombreuses études, dont les rapports de l'agence de l'ONU pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), démontrent que la plupart des denrées agricoles disponibles sur les marchés locaux ne sont en aucun cas des marchandises du commerce international et que leur prix varie selon l'offre et la demande locales. En bref, la fixation des prix de matières premières agricoles ne dépend nullement des activités financières. Ceci sans compter, enfin, que les prix des biens alimentaires sont en baisse depuis 2011.

La lutte contre la faim dans le monde mérite des réponses sérieuses, adaptées et cohérentes par rapport aux besoins des pays qui sont confrontés à des situations de sous-alimentation importante ou chronique. De meilleurs investissements dans les infrastructures, dans la formation des paysans, dans l'établissement de réseaux coopératifs sont de bien meilleures réponses que les propositions sans lendemain des Jeunes socialistes. Le 28 février, c'est un NON clair et net qu'il faut glisser dans l'urne. ■

Slalom spécial pour la Nouvelle Comédie

MICHEL BARDE, ANCIEN PRÉSIDENT DE LA FAD, GENTHOD (GE)

L'article du *Temps* sur la Nouvelle Comédie de Genève (LT du 11.02.2016) laisse entrevoir un parcours «tout schuss» en prévision de la construction et de l'inauguration de ce théâtre destiné à remplacer la scène du boulevard des Philosophes. Si les crédits de construction à charge de la Ville et du canton ont été en effet votés à hauteur de près de 100 millions de francs, de nombreuses interrogations demeurent en ce qui concerne le cahier des charges et le profil de ce théâtre. Le conseil de fondation (la FAD) le dit lui-même: «L'esprit reste plus flou: il dépendra de son capitaine», c'est-à-dire du successeur à désigner de l'actuel directeur de la Comédie, Hervé Loichemol.

Et c'est là que le bât blesse. En bonne logique, le cahier des charges détermine le type de construction et non l'inverse, d'autant plus que les «capitaines» vont se succéder avec des options différentes. Veut-on un théâtre de créations ou d'accueil, ce qui suppose des jauges de salles différentes? Veut-on des lieux de résidence pour des compagnies locales couplés à des «ambitions européennes», couplés aussi à l'installation d'un collectif attaché au théâtre? Veut-on encore la production d'«autres actions»? Lesquelles? En bref, s'agit-il d'un théâtre ou d'un vaste lieu des «arts de la scène»? Il me semble que l'on met la charrue devant les bœufs.

Le «schuss» de la Nouvelle Comédie risque en réalité de s'apparenter à un slalom spécial truffé de piquets dont la dotation annuelle de 12,5 millions à la charge de la Ville (contre 5,6 actuellement!) ne donne pas la garantie de fluidifier le parcours. ■



VOUS ET NOUS

SUR LE WEB

L'initiative des Jeunes socialistes

Les Suisses votent, le 28 février, sur une initiative lancée par les Jeunes socialistes suisses qui veut lutter contre la spéculation sur les denrées alimentaires. Les avis sont tranchés, comme en témoigne le pour et contre publié par «Le Temps» qui opposait Samuel Bendahan et Guillaume Barazzone, que l'on retrouve sur le site du «Temps» via le mot clé «spéculation».